



DES ACTIVITÉS DE DÉTENTE SERONT PROPOSÉES AUX STAGIAIRES. L'ENCADREMENT DES MINEURS SERA PRIS EN CHARGE PAR UNE ÉQUIPE D'ANIMATEURS TITULAIRES DU BAF. L'HÉBERGEMENT ET L'ENSEIGNEMENT SERONT ASSURÉS AU LYCÉE PRIVÉ "VILLE DAVY" SITUÉ EN PLEINE NATURE, À PROXIMITÉ D'UNE FERME PÉDAGOGIQUE, À 5' À PIED, PAR UN CHEMIN PIÉTONNIER, DU BOURG DE QUESOY ET À 8 KM DE LA VILLE TOURISTIQUE DE MONCONTOUR.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(MERCİ D'ENTOURER LA FORMULE CHOISIE)

FRAIS D'INSCRIPTION :

- PENSION COMPLÈTE = 498 EUROS (HÉBERGEMENT EN PENSION COMPLÈTE + LES COURS)
- DEMI-PENSION = 324 EUROS (REPAS DU MIDI DU LUNDI AU SAMEDI + LES COURS)
- EXTERNE = 298 EUROS (COURS UNIQUEMENT)
- ACCOMPAGNATEUR = 264 EUROS (HÉBERGEMENT EN PENSION COMPLÈTE UNIQUEMENT)

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : TÉLÉPHONE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

COURRIEL :

NIVEAU : SAXOPHONES PRATIQUÉS :

AUTORISATION POUR LES MINEURS :

JE SOUSSIGNÉ(E), RESPONSABLE LÉGAL(E) DE L'ENFANT AUTORISE CE DERNIER À PARTICIPER À L'ACADÉMIE D'ÉTÉ " SAXO VOCE " DU 18 AOÛT AU 24 AOÛT AU LYCÉE "VILLE DAVY". J'AUTORISE ÉGALEMENT LES ORGANISATEURS À PRENDRE TOUTE MESURE MÉDICALE D'URGENCE QUI CONCERNERAIT L'ÉTAT DE SANTÉ DE MON ENFANT. À RETOURNER AVANT LE 05/07/19 À : SAXO VOCE, 22 RUE DES DEUX BOULEVARDS 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS ACCOMPAGNÉ D'UN CHÈQUE D'ARRHES DE 200 EUROS À L'ORDRE DE SAXO VOCE (CHÈQUE NON REMBOURSABLE EN CAS DE DÉSISTEMENT).

DATE :

SIGNATURE :